

Demande de raccordement de bornes de recharge de véhicules électriques en immeuble existant, au Réseau Public de Distribution géré par Primeo Réseau de distribution SAS

Résumé :

Ce document est à utiliser pour une demande de raccordement de bornes de recharge de véhicules électriques en immeuble existant, au Réseau Public de Distribution géré par Primeo Réseau de Distribution.

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement.

Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le Demandeur.

La demande de raccordement permet à Primeo Réseau de Distribution d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une Offre de Raccordement au Demandeur.

Toute demande de raccordement doit être envoyée par courriel à : raccordements@primeo-energie.fr

PREAMBULE

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger le délai de traitement de la demande.

Demande de raccordement complète : si à l'issue de la qualification de votre demande prononcée par Primeo Réseau de Distribution, le descriptif de votre projet évolue, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération. Cette omission retarderait d'autant votre mise en service.

La demande de raccordement est instruite en prenant en compte la situation du réseau existant au moment de l'étude. Elle prend également en compte le respect des contraintes de transit et de tension sur les Réseaux Publics de Distribution d'électricité, complétée par le respect des niveaux de perturbation admissibles au point de livraison de l'Installation, le respect du plan de protection, le respect de la transmission du signal tarifaire...

Votre projet d'Installation sera réputé respecter les niveaux réglementaires de perturbations admissibles au Point de Livraison.

Les canalisations à créer ou à modifier pour assurer le raccordement de votre projet ne feront l'objet d'aucune recherche approfondie de tracé et ne prendront pas en compte les éventuelles contraintes liées à la voirie et au franchissement d'obstacles particuliers.

Par ailleurs, Primeo Réseau de Distribution rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son Référentiel Clientèle, de son Barème de raccordement et du Catalogue des Prestations, téléchargeables sur son site internet www.primeo-alsace.fr.

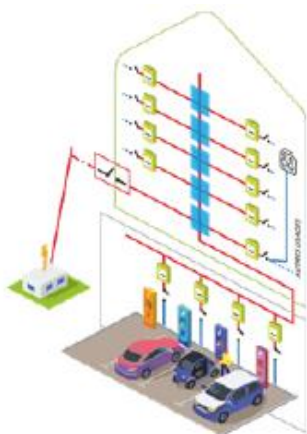
Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : raccordements@primeo-energie.fr.

Les champs surmontés d'une * sont des champs obligatoires pour que la demande soit recevable.

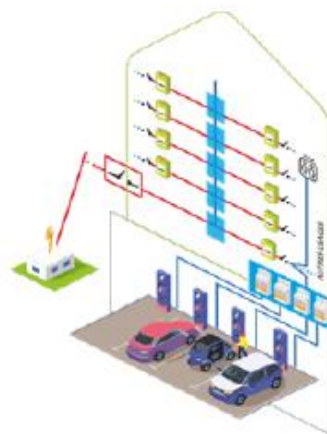
Pour mieux comprendre votre demande

Vous souhaitez installer des bornes de recharge dans le parking de votre immeuble. Plusieurs architectures techniques sont possibles pour alimenter votre infrastructure de recharge de véhicules électriques en électricité.

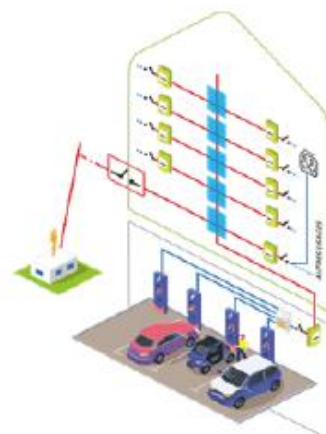
En résumé, pour vous permettre, de mieux comprendre les champs à remplir dans ce document, les architectures possibles sont les suivantes.



Raccordement d'une nouvelle colonne électrique avec création d'un nouveau point de livraison pour chaque borne



Raccordement de l'infrastructure de recharge en aval du compteur des parties communes (services généraux)



Raccordement avec création d'un nouveau point de livraison dédié à l'infrastructure de recharge

A : COORDONNEES

A1 : Vos coordonnées

Raison Sociale : N° de SIRET :

Nom / Prénom :*

N° et nom de la voie :*

Code postal :* Commune :*

Téléphone :* Adresse e-mail :*

Statut dans la copropriété :*

☐ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Conseil syndical / syndic ☐ Bailleur ☐ Installateur ☐ Bureau d'études

A2 : Votre conseil syndical

Le conseil syndical est-il informé de votre démarche ?* ☐ Oui ☐ Non

Nom / Prénom de l'interlocuteur :*

Téléphone :* Adresse e-mail :*

A3 : Votre syndic de copropriété

Le syndic de copropriété est-il informé de votre démarche ?* ☐ Oui ☐ Non

Raison Sociale :

Nom / Prénom de l'interlocuteur :*

Téléphone :* Adresse e-mail :*

B : VOTRE RESIDENCE

B1 : Nom et localisation de votre résidence

Nom de la résidence :*

N° et nom de la voie :*

Code postal :* Commune :*

B2 : Informations relatives à votre résidence et son parking

Date du permis de construire :*

Type de chauffage du bâtiment :* ☐ Electricité ☐ Combustible (gaz,...)

Nature du bâtiment :* ☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Mixte

Nombre de place de parking :*

Type de parking :* ☐ Intérieur ☐ Extérieur

Mode d'attribution des places :* ☐ Attribuées ☐ Libres

Le parking est-il classé ERP (Etablissement Recevant du Public) ?* ☐ Oui ☐ Non

Le cas échéant, vous pouvez vous reporter au Guide Pratique relatif à la sécurité incendie dans les parcs de stationnement ouverts au public (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises)

Votre immeuble est-il IGH (Immeuble de Grande Hauteur) ?* ☐ Oui ☐ Non

Le cas échéant, pensez à vous reporter à la réglementation en vigueur

C : VOTRE BESOIN

Plusieurs architectures de raccordement sont possibles pour installer des points de recharge dans le parking de votre immeuble. Vous pouvez sélectionner, ci-dessous, l'architecture souhaitée.

- ☐ Je souhaite la création d'une colonne horizontale et le raccordement de plusieurs points de livraison
- Merci de compléter la partie C1
- ☐ Je souhaite le raccordement d'un unique Point de Livraison dédié à la recharge de véhicules
- Merci de compléter la partie C2

C1 : Je souhaite la création d'une colonne horizontale et le raccordement de plusieurs points de livraison

Niveau	Parking intérieur (souterrain)			Parking extérieur		
	Nombre total de places/box	Nombre de places à équiper d'un point de charge (au moment de la demande)	Facultatif : Nombre de places à équiper à terme	Nombre total de places/box	Nombre de places à équiper d'un point de charge (au moment de la demande)	Facultatif : Nombre de places à équiper à terme

Puissance de raccordement de l'infrastructure de recharge :* kVA

C2 : Je souhaite la création d'un nouveau point de livraison

Puissance de raccordement de l'infrastructure de recharge :* kVA

D : DETAIL INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES

Le raccordement est-il exclusivement dédié à la recharge de véhicules électriques ?* ☐ Oui ☐ Non

Cocher « Oui » si le(s) point(s) de livraison créé(s) est(sont) exclusivement dédié(s) à l'alimentation électrique des bornes de recharge. De fait, ce(s) point(s) de livraison n'alimente(nt) pas d'autres usages.

Si oui à la question précédente, la(les) borne(s) de recharge est(sont)-elle(s) accessible(s) au public* ☐ Oui ☐ Non

Une borne accessible au public est, au sens du décret 2017-26 du 12 janvier 2017, un point de recharge, exploité par un opérateur public ou privé, auquel les utilisateurs ont accès de façon non discriminatoire. Pour plus d'informations, merci de vous reporter au décret en vigueur.

Si oui à la question précédente, je déclare qu'aucune autre demande de raccordement répondant aux critères ci-dessus n'a été faite depuis moins d'un an et à une distance inférieure à 100 m* ☐ Oui ☐ Non

Si oui aux questions précédentes, j'atteste l'exactitude des informations saisies ci-dessus et suis informé que toute déclaration mensongère est susceptible d'être punie par les articles 441-1, 441-6 et 313-1 du code pénal. ☐ Cocher la case pour attester

Nombre de points de recharge :*

Type de borne :* ☐ Recharge uniquement ☐ Recharge / réinjection

Usage(s) de la borne :* ☐ Immeuble d'habitation ☐ Locaux professionnels

☐ Voie publique ou parking public ☐ Bureaux/commerces/loisirs

☐ Autres :

E : INTERVENANTS DU DOSSIER

E1 : Le demandeur du raccordement a-t-il autorisé ou mandaté un tiers ?

Le bénéficiaire du raccordement a-t-il autorisé ou mandaté un tiers ?* ☐ Oui ☐ Non

Si oui, dans le cadre de ce mandat, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de :*

☐ Signer en son nom et pour son compte le (ou les) document(s) contractuel(s) relatif(s) au raccordement, ceux-ci étant rédigés au nom du Mandant

☐ Procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers relatifs au raccordement

Personne autorisée ou mandatée :*

Le cas échéant, représentée par :*

N° et nom de la voie :*

Code postal :* Commune :*

Téléphone :* Adresse e-mail :*

E2 : L'interlocuteur technique du chantier est :*

☐ Le bénéficiaire du raccordement ☐ Autre :

Le cas échéant, représentée par :*

N° et nom de la voie* :

Code postal :* Commune :*

Téléphone :* Adresse e-mail :*

E : ECHEANCES

Date de l'Assemblée Générale de la copropriété :*/...../.....

Date souhaitée de mise en service de votre installation électrique :*/...../.....

F : DOCUMENTS A FOURNIR

- **Un plan de masse du (des) parking(s) * précisant l'emplacement souhaité du (des) point(s) de livraison**
Important : si vous ne savez pas positionner le(s) point(s) de livraison, merci de transmettre, a minima, un plan du parking.
- **Le mandat de représentation ***, le cas échéant
 Si vous avez habilité un représentant pour agir en votre nom et pour votre compte, ou que vous êtes ce représentant, vous devrez nous transmettre la copie du mandat signé. Modèle disponible sur www.primeo-alsace.fr.
- **Tout autre document permettant de comprendre votre projet** (plan cadastral, photos, plan de situation, ...)*
 N'hésitez pas à nous transmettre les documents en votre possession qui nous permettent de mieux comprendre votre projet.

G : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier : Primeo Réseau de Distribution - 26, rue du Rhône 68300 Saint-Louis

Par Email : raccordements@primeo-energie.fr

H : DATE ET SIGNATURE

Date :*/...../.....

Signature :*